Chères mesdames et chers messieurs,

Nous, les soussignés et soussignées, nous nous adressons au Département d'État et au Département de Justice des Etats-Unis d'Amérique afin de demander d'octroyer immédiatement de visas humanitaires pour les citoyennes cubaines Adriana Pérez et Olga Salanueva, épouses des prisonniers politiques Gerardo Hernández et René González, respectivement. Violant les lois internationales et sans aucune raison juridique, ces femmes ont été empêchées, depuis 9 respectivement 8 ans, de rendre visite à leurs époux incarcérés injustement. Nous savons qu'elles ont présenté leurs demandes de visas à plusieurs occasions et que chaque fois le Département d'Etat les a refusé en utilisant des arguments différents, sans donner un fondement légal qui pourrait démentir le caractère arbitraire de cette mesure.

Nous nous joindrons aux dénonciations présentées par Amnesty International de façon répétée depuis 2003 contre cette situation irrégulière. Le 17 janvier 2007 par exemple, cette organisation a de nouveau censuré cette attitude comme une « punition inutile ».

Nous rappelons que le 27 mai 2005, le Groupe de Travail des Nations Unies sur la Détention Arbitraire a entre autres déclaré, que l'arrestation de ces cinq cubains était « illégale et arbitraire ». Le 9 août 2005, trois Juges de onzième Arrondissement de justice d'Atlanta ont cassé les condamnations et ont décrété un nouveau procès. Actuellement, cette affaire qui est connue internationalement par « The Cuban Five » est en état de faire appel.

Nous considérons le refus de la demande de visite aux prisonniers comme des actes de cruauté et de torture.

Nous exigeons l'octroie immédiat de visas humanitaires à Mme Adriana Pérez et Mme Olga Salanueva.

Nous demandons en plus la libération des « Cuban Five ».

Comité Central du Parti Suisse du Travail

## Adresser aussi á :

- Mme Condolezza Rice Secrétaire du Département d'Etat
- M Michael B. Mukasey
   Procureur Général des Etats-Unis
- M Michel Chertoff

Secrétaire de Sécurité Intérieur

c.c. Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU
Rapporteur contre la Torture
Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire de Nations Unies
Amnesty International
Ombudsman